



Le 8 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

EMPLOIS / JOBS

M. Savoie

L'hon. M. D'Amours

M. Savoie

L'hon. M. D'Amours

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

AGRICULTURE

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

M. Savoie

L'hon. M. Finnigan

BANQUES ALIMENTAIRES / FOOD BANKS

Mme M. Johnson

L'hon. M^{me} Miles

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Miles

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Miles

HÔPITAUX / HOSPITALS

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

EMPLOIS / JOBS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour, comme toujours.

[Traduction]

Madame la présidente, bienvenue à la semaine en bref. Cette semaine, nous avons abordé plusieurs questions de grande importance pour les gens du Nouveau-Brunswick. Passons en revue ce que nous avons appris cette semaine. La première ministre et ses ministres ne sont pas au courant ni informés de ce qui se passe, et les gens du Nouveau-Brunswick ne sont pas impressionnés. J'ai posé à la première ministre plus de 30 questions, et elle a pris la parole 2 fois — sans assumer aucune responsabilité ni faire preuve de transparence et de respect à l'égard des gens du Nouveau-Brunswick. Je lui ai demandé si elle révélerait le contrat d'Agropur. Qu'a été la réponse? Il n'y en a pas eu, ni de sa part ni de celle de son ministre. J'accorderai à la première ministre une occasion de se racheter. La première ministre fera-t-elle, comme elle l'a promis, preuve d'une transparence radicale et révélera-t-elle le contrat non caviardé d'Agropur, oui ou non?

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. Le chat est finalement sorti du sac. Le 24 mars dernier, le chef de l'opposition officielle a proposé la brillante idée de réduire de 3 millions le budget du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail en mentionnant les fonds consacrés au programme Infrastructure stratégique. Je me suis dit qu'il avait commis une erreur et qu'il n'avait pas bien compris la situation. Les prévisions budgétaires ont été étudiées, et aucune question n'a été posée par le chef de l'opposition officielle sur le sujet.

Hier, le chef de l'opposition officielle a encore une fois proposé l'idée de réduire ainsi le budget de 3 millions. Madame la présidente, la somme de 3 millions est destinée à la Mount Allison University. Madame la présidente, je me pose des questions. Si le chef de l'opposition officielle avait fait son travail et qu'il avait posé des questions lors de l'étude des prévisions budgétaires, il aurait pu comprendre la nature du poste budgétaire. Il blâme les autres, mais il n'a jamais posé de questions.

Madame la présidente, la somme de 3 millions est destinée à la Mount Allison University. A-t-il consulté les responsables de la Mount Allison University pour savoir s'ils étaient d'accord? A-t-il posé la question aux gens de Sackville?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Faute d'éloquence, parlons plus fort, Madame la présidente.

Il semble que le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ne se soucie pas plus que la première ministre de la perte de 60 emplois. Au ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, on sait depuis plus de deux ans qu'Agropur comptait réaménager ses effectifs. Il est grand temps que la première ministre admette qu'elle n'a pas fait preuve de diligence raisonnable ou qu'elle ne se souciait guère des 60 personnes de Sussex qui perdront leur emploi.

Ni l'une ni l'autre des options n'est bonne. Laquelle choisirez-vous, Madame la première ministre? Elle n'a pas répondu la dernière fois. Récidivera-t-elle et évitera-t-elle encore de répondre?

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. Je pense que le chef de l'opposition officielle devrait expliquer pourquoi il veut réduire de 3 millions de dollars les fonds accordés à une université, pendant que celle-ci crée du savoir et forme les employés de l'avenir. Vous savez, Madame la présidente, lorsque les Conservateurs et le chef de l'opposition officielle en viennent à attaquer des universités, je me pose la question : Que veulent-ils faire?

[Traduction]

Que veut faire le chef de l'opposition officielle à l'égard de UNB? Combien d'argent veut-il enlever à UNB? Combien d'argent veut-il enlever à NBCC? Quelles compressions veut-il imposer à la St. Thomas University? Quelles compressions veut-il imposer au NBCCD?

[Original]

Quel est le montant des compressions que le chef de l'opposition officielle veut imposer à l'Université de Moncton? Quel est le montant des compressions qu'il veut imposer au CCNB? Madame la présidente, le chef de l'opposition pense à ses intérêts, mais ne pense certainement pas à veiller aux établissements d'éducation postsecondaire positive au Nouveau-Brunswick. Je me demande à quand remonte sa dernière conversation avec les représentants des établissements d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick et s'il leur a dit qu'il était prêt à réduire leur financement. À quel moment la discussion a-t-elle eu lieu?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, Madame la présidente, nous n'avons pas eu de manifestation d'étudiants sur la pelouse de l'Assemblée législative en raison des compressions que nous essayions d'effectuer. Voilà donc la situation.

L'annonce concernant les 2,4 millions de dollars accordés à Agropur a été faite en février. Voici les propos de la première ministre le 24 avril :

« Il n'y aura pas de pertes nettes d'emplois », a dit la première ministre Holt. « Au bout du compte, il y aura, en fait, plus d'emplois chez Agropur ». [Traduction.]

Pourtant, le 27 avril, elle a dit que la décision avait été prise « au cas par cas » et qu'elle était bénéfique pour la région de Miramichi. Le tout porterait à croire que la première ministre savait bel et bien qu'il y aurait des pertes d'emplois à Sussex. Je dis à la première ministre : Une seule de ses déclarations est exacte. Laquelle?

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis content d'avoir l'occasion de parler d'Agropur et des possibilités qui s'offrent à Sussex. Il est également bon d'entendre les parlementaires d'en face confirmer qu'ils savaient eux aussi qu'Agropur évaluait différents scénarios dans les Maritimes et qu'ils comprenaient que cela pouvait donner lieu à des changements liés aux activités. Leur réponse a été d'espérer une réorganisation. La nôtre a été de nous engager à investir 20 millions de dollars à Miramichi, et ainsi de nous assurer une place dans les plans à long terme d'Agropur à long, de garantir à nos agriculteurs un lieu de transformation de leurs produits près de chez eux, ici, au Nouveau-Brunswick, et de générer des retombées importantes de 63,5 millions de dollars pour le PIB sur cinq ans. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà une vision complètement déconnectée de la réalité, Madame la présidente. Nous n'avons pas versé 2,4 millions de dollars à une compagnie dont le revenu s'élève à 9 milliards de dollars pour qu'elle supprime 60 emplois. Voici une autre déclaration de la première ministre, qui date du 27 avril : « Quant à savoir si nous aurions pu faire quelque chose pour Sussex, d'après ce que je comprends d'Agropur, il n'y a plus de discussion à avoir à ce sujet ». [Traduction.]

Les gens d'en face ont donc bel et bien discuté de la question. Ils ont bel et bien discuté de la possibilité pour Sussex de conserver les emplois en question. D'un côté, ils disent qu'ils ne savaient pas, et, de l'autre, ils disent que c'est la décision de la compagnie. Qu'en est-il? Quand la première ministre a-t-elle appris les faits? Était-ce avant ou après ses déclarations du 24 avril, lorsqu'elle a dit qu'il y aurait davantage d'emplois? L'une de ses affirmations est

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

vraie et l'autre ne l'est pas. Je dis à la première ministre : Laquelle est vraie? Elle n'a pas répondu la dernière fois. Prenez la parole, Madame la première ministre, et épanchez-vous auprès des gens du Nouveau-Brunswick. Vous vous sentirez mieux.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, merci de me permettre une fois de plus de parler de l'occasion pour les gens du Nouveau-Brunswick de faire partie d'un plan à long terme, de veiller à ce que les agriculteurs disposent d'une capacité de transformation et de faire en sorte que la coopérative puisse poursuivre ses activités dans la province.

Les décisions relatives aux fermetures sont prises par les compagnies en fonction de leurs propres activités et de leur capacité à demeurer concurrentielles. Notre rôle en tant que gouvernement est de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent du soutien pendant la transition et à ce que notre province soit en mesure d'attirer et d'accroître les investissements.

Je tiens à souligner que l'entente permet de mettre en place des capacités de transformation pour les agriculteurs du Nouveau-Brunswick. La coopérative pourra poursuivre ses activités dans la province, continuer à améliorer sa productivité et continuer à offrir des emplois bien rémunérés aux gens du Nouveau-Brunswick. Plus de 95 emplois seront créés à Miramichi. Je suis vraiment ravi de pouvoir faire en sorte qu'Agropur puisse poursuivre ses activités dans la province.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le ministre a raison. La mesure n'a aucune incidence sur les agriculteurs. Elle touche 60 personnes à Sussex, qui perdront leur emploi.

Nous avons compris, à partir du silence de la première ministre, lorsque je lui ai demandé si elle jugeait acceptable que son ministre indique que la transparence de son gouvernement se trouve sur un site Web, qu'elle trouvait cela acceptable. Maintient-elle son silence? La première ministre peut-elle prendre la parole pour confirmer le tout? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Nous savons que la fermeture progressive des activités à Sussex au cours des prochaines années aura des répercussions sur l'ensemble de la collectivité. Notre gouvernement se concentre sur l'appui aux employés et à leurs familles. Il est toutefois également important de rappeler que le soutien apporté par notre gouvernement à Miramichi permettra de maintenir et d'accroître les capacités de transformation laitière

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

dans la province, même si les compagnies prennent des décisions plus vastes liées aux activités à l'échelle de leurs réseaux.

Nous n'espérons pas une réorganisation, Madame la présidente. Nous veillons à ce que le Nouveau-Brunswick ait sa place à la table des négociations, à ce que notre industrie agricole dispose d'un lieu où transformer ses produits, et à ce que nous collaborions avec la coopérative afin d'assurer la croissance à long terme du secteur agricole. Nous n'espérons pas à une réorganisation. Nous mettons de l'avant des plans pour développer l'économie. Nous avons pris l'engagement de faire croître le PIB de 10 % d'ici à 2030. Merci, Madame la présidente.

AGRICULTURE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Nous savons évidemment que le gouvernement actuel ne fait absolument pas preuve de diligence raisonnable. Les 60 personnes qui perdront leur emploi à Sussex le savent aussi. Les agriculteurs se sont exprimés clairement, Madame la présidente. Il leur a suffi d'une seule réunion avec le gouvernement Holt pour se rendre compte que celui-ci ne faisait pas preuve de transparence et ne faisait que leur faire perdre leur temps — une seule réunion.

Voici quelques-unes des observations tirées du communiqué de presse de l'Alliance agricole :

Le MAAP n'a présenté aucun nouveau renseignement, n'a fourni aucune justification claire ni transparente de sa décision et n'a pas cherché à obtenir l'apport véritable du comité. Cela ne témoigne pas de véritables consultations.

.....

Aucune explication claire ni honnête n'a été fournie quant à la décision d'éliminer progressivement les services de médecine vétérinaire et de laboratoire provinciaux.

Calendrier flou : Un délai de 10 mois a été proposé, sans aucun cadre, ni échéancier clair, ni plan détaillé de mise en oeuvre. [Traduction.]

La première ministre partage-t-elle l'avis de l'Alliance agricole? Oui ou non?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, le ministère demeure déterminé à faire régulièrement le point et il travaillera avec toutes les parties prenantes de l'industrie qui participeront aux discussions.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Pas plus tard que vendredi dernier, nous nous sommes assis et avons eu une discussion constructive. Voilà la déclaration que j'ai faite et que l'organisme a faite lors de notre rencontre avec les médias. Nos portes sont toujours ouvertes. Nous avons prévu une réunion. Nous disposons d'un calendrier. Nous avons écouté les gens de l'Alliance agricole. Nous avons réglé certains délais pour que tout se passe bien. Nous sommes toujours ouverts au dialogue avec toutes les parties prenantes du secteur et nous mènerons la tâche à bien avant le 31 mars. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. L'Alliance agricole a publié une déclaration. Elle a déjà compris l'intention du gouvernement actuel. Elle en a assez. Elle sait que le gouvernement n'a absolument pas l'intention d'écouter ses préoccupations. Voilà pourquoi elle dit : Nous n'avons plus rien à dire au gouvernement actuel.

Que fera la première ministre pour relancer les réunions avec l'Alliance agricole? Pense-t-elle pouvoir lui reprocher d'avoir quitté la table des négociations, comme elle reproche à Agropur de ne pas l'avoir informée de l'élimination de 60 emplois à Sussex? Elle a trahi la confiance des agriculteurs. La première ministre renoncera-t-elle aujourd'hui à l'élimination des services vétérinaires provinciaux et à la fermeture du laboratoire vétérinaire provincial?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Le ministère demeure résolu à faire le point régulièrement et à travaillera avec tous les acteurs, que ce soit dans le secteur laitier, dans le secteur de la volaille ou dans le secteur du bétail. Nous continuerons à tenir des conversations avec eux.

Nous travaillons aussi avec les fonctionnaires et leur syndicat. Nous avons des rencontres avec eux. Soyons clairs : La transition des services vétérinaires s'achèvera d'ici au 31 mars. Nous comprenons, Madame la présidente, qu'un tel changement est difficile ; toutefois, nous continuons à favoriser un dialogue continu et constructif afin de soutenir un modèle vétérinaire durable pour le secteur agricole du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente. Notre porte est toujours ouverte, et le processus se poursuit. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Encore une fois, le gouvernement actuel est complètement déconnecté de la réalité, Madame la présidente. Les vétérinaires n'avaient aucune idée qu'ils seraient mis à pied jusqu'à deux heures avant que les parlementaires du côté du gouvernement en fassent l'annonce. Le personnel des laboratoires n'était pas au courant. Les agriculteurs non plus. Quelle consultation a eu lieu? Quelle communication a eu lieu? Il n'y en a eu aucune.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La première ministre admettra-t-elle que le plan visant l'élimination des services de vétérinaire et de laboratoire provinciaux était purement une décision prise en panique, motivée uniquement par son propre dépassement des dépenses? Voici un indice : D'après tout ce que nous avons vu jusqu'à présent de la part de la première ministre et de son gouvernement, elle ne l'admettra pas. Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Nous comprenons qu'un tel changement est difficile. Le tout n'est pas facile, et le changement n'est jamais facile. Toutefois, nous continuons à favoriser un dialogue continu et constructif afin de soutenir un modèle vétérinaire durable pour le secteur agricole du Nouveau-Brunswick. Comme nous le savons, à l'exception de Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick est la seule province qui maintient toujours un système de services vétérinaires publics.

Nous savons tous que les entreprises publiques sont beaucoup plus agiles. J'ai moi-même été dans les affaires. Lorsque j'étais dans les affaires, il était bien plus facile de prendre des décisions qu'aujourd'hui, puisque nous devons, en tant que gouvernement, rendre des comptes au public. Je suis très convaincu que le modèle qui résultera du processus sera bien meilleur et qu'il servira toutes les régions de la province, car nous continuerons à appuyer les services.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : La décision n'est pas difficile. Elle est dévastatrice, Madame la présidente. Lorsque le ministre était dans les affaires, il s'opposait à l'élimination des services vétérinaires provinciaux. S'il s'agissait d'une si bonne idée, pourquoi les parlementaires du côté du gouvernement n'ont-ils pas essayé de la présenter aux vétérinaires et aux agriculteurs avant de prendre la décision? Ils n'ont consulté personne, Madame la présidente — personne. Il n'y a eu aucune consultation, aucune transparence et aucun plan.

Nous donnons au gouvernement l'occasion de faire marche arrière. Les agriculteurs ne reculeront pas. Ils continueront à lutter pour les services tant qu'ils n'auront pas la certitude qu'ils seront maintenus. Ils ne font pas confiance au gouvernement actuel. Que fera le gouvernement pour rétablir la confiance des agriculteurs? La seule façon de le faire

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

est de revenir sur la décision. La première ministre et le ministre reviendront-ils aujourd'hui sur la décision?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Je tiens à préciser que le laboratoire ne fermera pas ses portes. Toute modification de la prestation des services de laboratoire sera déterminée selon les résultats de l'étude. Il n'y a pas de conclusion prédéterminée, Madame la présidente.

L'étude de faisabilité vise à évaluer les capacités du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick et la possibilité que ce dernier dispense des services de laboratoire. Madame la présidente, le conseil fournit actuellement des services dans les domaines de l'eau, de l'aquaculture — où il examine les maladies, car il peut déjà faire de tels tests — et aussi du lait de consommation. Un tel travail n'est pas nouveau pour lui.

L'étude de faisabilité des services de laboratoire est menée par le ministère et une expertise est fournie par les membres clés du personnel qui participent aux activités quotidiennes, y compris notre vétérinaire en chef, Madame la présidente, qui demeure en poste. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Comme on dit : Quand on doit se justifier, c'est qu'on est en perte de vitesse. Les parlementaires du côté du gouvernement sont en perte de vitesse. Ils avaient l'occasion de mobiliser les agriculteurs dès le début. Ils se sont plutôt rassemblés dans la salle du Cabinet, là-haut, à la place Chancery, et, dans la panique, ont tenté de trouver des solutions en se disant : Ah, nous devons donner l'impression d'être responsables.

Le ministre des Ressources naturelles, qui est le voisin du ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, a dit que la question était attribuable à une erreur d'arrondissement et que cela causerait beaucoup de soucis. Je suis d'accord.

Les agriculteurs reviendront à l'Assemblée législative et tiendront des manifestations sans précédent, Madame la présidente. Je ne cesse de donner au gouvernement l'occasion de réfléchir ; pourtant, chaque fois, il persiste et signe. Cela ne fait qu'aggraver la situation. Cela met en péril notre sécurité alimentaire. Nous perdrons des exploitations agricoles. Le ministre tentera-t-il de faire entendre raison à sa première ministre et d'empêcher l'élimination des services?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, le ministère demeure déterminé à faire régulièrement le point et il travaillera avec les parties prenantes de l'industrie qui participeront aux discussions. Nos portes sont ouvertes. Nous avons prévu des réunions mensuelles pour tenir les parties prenantes au courant de la situation. Nous travaillons également avec les employés touchés au sein du gouvernement et leur syndicat. Nous tenons aussi régulièrement des réunions avec eux. Nous devons le dire clairement : La transition des services vétérinaires aura lieu le 31 mars, même si nous comprenons qu'il s'agit d'une décision difficile. Nous continuons à favoriser un dialogue constructif afin de soutenir un modèle vétérinaire durable pour le secteur agricole au Nouveau-Brunswick, comme on le fait ailleurs au pays.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Monsieur le député.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre vient en fait de dire : Venez à la table des négociations. Nous vous dirons ce que nous ferons, et l'affaire sera close. Voilà ce qu'ont entendu les agriculteurs lorsqu'ils ont saisi l'occasion de tenter de s'entretenir avec le ministre et la première ministre.

Madame la présidente, une telle approche ne fonctionne pas. Les agriculteurs savent mieux. Ils ont eu leur leçon. Ils ne reviendront pas vers le gouvernement tant qu'ils n'auront pas la certitude que le service sera rétabli. Le gouvernement Holt générera des recettes d'au moins 84 millions de dollars en raison de la hausse du prix de l'essence. Ces recettes additionnelles appartiennent aux gens du Nouveau-Brunswick. La première ministre s'engagera-t-elle à rétablir le financement de 4 millions de dollars nécessaire au maintien du laboratoire vétérinaire provincial et à l'emploi des vétérinaires? Oui ou non?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

Questions orales

[Traduction]

Madame la présidente, l'étude de faisabilité concernant le laboratoire est menée par le ministère, et une expertise est fournie par les membres clés du personnel qui participent aux activités quotidiennes. Il y a notamment notre vétérinaire en chef, qui conserve son poste.

L'étude de faisabilité vise à évaluer les possibilités et les capacités du Conseil de la recherche et de la productivité à fournir des services de laboratoire. À l'heure actuelle, le CRP fournit déjà des services au secteur de l'aquaculture et des services liés au lait de consommation ; il n'est donc pas surprenant qu'il renforce ses capacités d'analyse. Précisons que nous ne fermons pas le laboratoire. Tout changement dans la prestation des services du laboratoire sera déterminé en fonction des résultats de l'étude, et il n'y a aucune conclusion prédéterminée.

[Original]

Merci.

[Traduction]

BANQUES ALIMENTAIRES / FOOD BANKS

Mme M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente. Il me semble très évident que la ministre du Développement social a reçu une excellente formation médiatique ; je vais donc lui donner une autre occasion de mettre cette formation à profit. Mercredi, j'ai tenté de savoir auprès de la ministre et de son gouvernement quel profit le gouvernement avait réalisé sur les ventes d'alcool américain. Je ne demandais qu'un chiffre. Maintenant que 48 heures se sont écoulées, on pourrait penser que la ministre, un membre du Cabinet ou la première ministre aurait pris un moment pour déterminer ce chiffre. La ministre peut-elle fournir aujourd'hui à la Chambre le montant des profits réalisés par le gouvernement Holt sur les ventes d'alcool américain? Oui ou non?

L'hon. Mme Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je veux d'abord remercier la députée d'en face de penser que j'ai reçu une excellente formation médiatique. Certaines journées, je me demande si je... Ce n'est pas toujours l'impression que j'ai, mais je vous remercie.

Je ne suis pas tout à fait sûre de saisir où mène la question. Je pense que la question porte sur les banques alimentaires. Voilà le sujet que je vais aborder, car c'était le sujet initial de la question. NourrirNB, Madame la présidente, éprouve des difficultés liées au financement pluriannuel prévisible. C'est pourquoi, en tant que gouvernement, nous avons agi. Au cours des derniers mois, nous avons travaillé avec NourrirNB à l'élaboration d'un modèle de financement à long terme qui lui convient.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Madame la présidente, les banques alimentaires et les cuisines communautaires fournissent bien plus que de la nourriture. Elles créent un esprit de communauté.

Les banques alimentaires offrent un endroit de rassemblement et un espace de dignité. Le financement ponctuel n'est pas ce qu'elles cherchent. Elles cherchent un financement pluriannuel prévisible. Voilà ce que le gouvernement mettra en place. Nous intensifierons nos efforts et mènerons la tâche à bien. Nous avons hâte de fournir...

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Je comprends que les banques alimentaires cherchent à obtenir une source de financement régulière, mais on ne refuse pas un don. Nos frères et soeurs des autres provinces de l'Atlantique ont saisi l'occasion de prendre l'argent en question et de l'utiliser là où les besoins se font le plus sentir. Je ne comprends pas pourquoi nous ne pouvons pas obtenir un chiffre sur les profits générés par les ventes d'alcool américain.

En tout cas, selon Banques alimentaires Canada, les banques alimentaires enregistrent, dans l'ensemble de la province, 50 000 visites par mois comparativement à 32 000 en 2025. Mercredi, lorsqu'on lui a présenté des statistiques sur les fréquentations et le besoin urgent de financement, la ministre a plutôt parlé de cadres en matière d'abordabilité. Je veux rappeler à la ministre qu'un ramassis de mots n'a aucune valeur nutritive. Les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés comme jamais auparavant, ce qui signifie que les banques alimentaires éprouvent aussi des difficultés sans précédent. Le bilan du gouvernement Holt restera à jamais dans les annales. Ayant disposé de 48 heures pour faire sa recherche et réfléchir à la question, la ministre conviendra-t-elle, ce matin, que...

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je dirais à la députée d'en face que beaucoup d'observations ont été formulées à cet égard ; je vais donc articuler ma réponse autour du mot que j'ai entendu le plus souvent, soit « abordabilité ». L'abordabilité est une priorité pour le gouvernement. C'est pourquoi nous avons accordé la priorité à des mesures comme le plafonnement des loyers et le programme de déjeuners à l'école, des mesures qui permettent de remettre, en moyenne, 800 \$ dans les poches des familles. C'est pourquoi nous avons revu à la hausse le financement affecté au soutien des jeunes dans leur transition vers l'âge adulte et que nous fournissons un cadre en matière d'abordabilité pour que l'on examine les effets des programmes les uns sur les autres et leur incidence sur la vie des gens pour ce qui est de l'abordabilité. Il n'y a jamais eu de cadre en matière d'abordabilité auparavant. C'est important, car nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick veulent avoir la possibilité de conserver de l'argent dans leurs poches et de prospérer. Nous voulons faire tout ce que nous pouvons pour leur offrir de telles possibilités. Nous voulons veiller à ce que ce type de financement... J'ajouterais NourrirNB à cet égard. NourrirNB a besoin d'un financement pluriannuel prévisible.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Il faut rendre à César ce qui appartient à César, Madame la présidente. Les femmes concernées savent dire beaucoup en peu de mots et en peu de temps. Je pense que le collègue qui occupe le fauteuil à côté de celui de la ministre excelle en calculs et connaît probablement déjà les chiffres. Il serait bien qu'il en fasse part à la ministre.

Quoi qu'il en soit, j'ai hâte de comparer la transcription des observations qu'a formulées la ministre aujourd'hui avec celles de mercredi. Il faut noter que j'emploie le mot « observations », et non pas « réponses », ce que j'ai fait pour des raisons évidentes.

Il y a tout juste un an, plus d'une dizaine de contrats conclus avec des agriculteurs locaux ont dû être suspendus parce que, dans le cadre de son premier budget, le gouvernement a réduit de 1 million de dollars le financement accordé aux banques alimentaires. Le gouvernement détient un piètre bilan en matière de programmes sociaux, et son incapacité à suivre l'exemple des autres provinces de l'Atlantique en ce qui concerne les profits réalisés sur les ventes d'alcool américain est un autre échec à son dossier. Que faudra-t-il pour que le gouvernement prenne les mesures qui s'imposent pour les gens qui ont besoin des banques alimentaires?

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je remercie, encore une fois, la députée d'en face de me donner l'occasion de préciser très clairement que NourrirNB cherchait du financement pluriannuel viable. C'est pourquoi le gouvernement multiplie ses efforts pour obtenir des résultats. Nous travaillons avec NourrirNB à conclure une telle entente. Je tiens aussi à indiquer très clairement que toutes les cuisines communautaires et toutes les banques alimentaires reçoivent le financement qu'elles demandent. L'année dernière, nous avons aussi fourni aux banques alimentaires des fonds d'urgence à hauteur de 2,5 millions de dollars.

C'est pour nous une priorité. L'abordabilité pour les gens du Nouveau-Brunswick est une priorité. La sécurité alimentaire des gens du Nouveau-Brunswick est une priorité pour le gouvernement. C'est pourquoi nous travaillons avec NourrirNB afin de fournir un financement pluriannuel durable. Nous travaillons avec nos partenaires, car nous savons que c'est essentiel et important pour les collectivités. Merci.

HÔPITAUX / HOSPITALS

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. J'ai deux ou trois questions à poser au ministre de la Santé concernant la dotation en personnel de l'Hôpital du Haut de la Vallée. Je commencerai notamment par les fermetures fréquentes de l'unité d'obstétrique. En avril, deux femmes enceintes ont dû être dirigées vers l'Hôpital Dr Everett Chalmers (DECH). L'une d'elles a accouché sur le bord de l'autoroute. L'autre a accouché sur le trottoir devant le service d'urgence du DECH. Je veux savoir ce que fera le ministre pour améliorer la situation à Waterville.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis content d'avoir l'occasion de parler du travail que nous accomplissons dans la région du Haut de la Vallée. Il est certain que ce n'est pas une bonne chose qu'un bébé naisse sur la route ou à l'extérieur d'un hôpital. Nous avons constaté un tel phénomène tout au long de la dernière décennie, et certainement pendant notre mandat et celui du gouvernement précédent. C'est inacceptable. Nous travaillons d'arrache-pied à élaborer des solutions durables, et non des solutions temporaires. À cette fin, nous avons affecté des recruteurs à la région afin d'attirer davantage de médecins de famille, ainsi que des experts et des spécialistes pour assurer la prestation des soins obstétricaux. Cela comprend des chirurgiens, des obstétriciens capables de pratiquer des césariennes, ainsi que des spécialistes en anesthésie.

Nous sommes en discussion avec des gens cette semaine. Certaines personnes envisagent de s'installer dans la collectivité pour y apporter de la stabilité et y prodiguer des soins. Les gens de Woodstock veulent de la stabilité. Les gens ne veulent pas que nous fermions nos services les fins de semaine et que nous les dirigeons ailleurs. La collectivité ne souhaite pas être dans une telle situation, ce n'est pas ce qu'elle mérite, et nous faisons mieux.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Avec tout le respect que je dois au ministre, je tiens à souligner que, depuis des mois, j'entends des propos du genre : Nous recrutons, nous recrutons, et nous allons... Voilà qui est tout simplement décourageant pour toutes les personnes qui vivent dans la région du Haut de la Vallée, qui fréquentent l'hôpital.

Je veux poser une question en particulier sur les technologues en imagerie diagnostique de l'Hôpital du Haut de la Vallée, où l'on compte neuf technologues à temps plein et un technologue à temps partiel, qui sont répartis entre les diverses modalités. L'hôpital compte 1,5 poste temporaire vacant, qui a été publié et retiré à plusieurs reprises au cours des huit derniers mois, sans qu'aucun candidat ne se présente. J'aimerais savoir pourquoi. Il y a un poste à temps plein vacant en raison du départ d'un technologue vers un autre poste. Il y a un poste à 0,5 équivalent à temps plein vacant, à la suite de la mutation d'un technologue vers un autre établissement. À l'heure actuelle, certains technologues doivent faire des heures supplémentaires et n'ont pas de congés, tandis que Vitalité verse des primes pour en recruter d'autres. Que fait le ministre pour régler le problème?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis content d'avoir l'occasion de passer à autre chose. Les gens d'en face et de la collectivité reconnaissent que nous accomplissons du bon travail pour contribuer à la prestation des soins obstétricaux au sein de la collectivité. Merci de passer à autre chose.

Il est difficile d'assurer la prestation de services médicaux et la dotation en personnel à l'échelle du pays, à l'échelle de la province et certainement dans la région du Haut de la Vallée. Les technologues médicaux et les technologues en radiologie sont des membres très précieux de notre équipe, mais il est difficile de les maintenir en poste ; de plus, ils ne sont



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pas assez nombreux. Nous examinons des moyens de former davantage de personnes pour exercer dans le domaine et pouvoir offrir des soins adéquats tant dans la région du Haut de la Vallée que dans d'autres régions desservies par Vitalité. Nous travaillons actuellement au dossier. Nous cherchons également à apporter une certaine stabilité dans la région. Merci beaucoup d'avoir soulevé la question.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

